

Cote du document: EB 2013/110/R.36  
Point de l'ordre du jour: 16 b)  
Date: 18 novembre 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Demande d'admission en qualité de Membre non originaire**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Raşit Pertev**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session  
Rome, 10-12 décembre 2013

---

Pour: **Approbation**

## Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à examiner la demande d'admission au Fonds international de développement agricole présentée par la Fédération de Russie et, s'il le juge approprié, à recommander au Conseil des gouverneurs d'approuver la demande d'admission en qualité de Membre du Fonds présentée par la Fédération de Russie, conformément au projet de résolution figurant en page 2 ci-après.

## Demande d'admission en qualité de Membre non originaire

1. Par une lettre en date du 16 octobre 2013, signée par S. E. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, la Fédération de Russie a demandé à être admise en qualité de Membre du Fonds international de développement agricole, conformément aux articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole ("Fonds").
2. La Fédération de Russie est membre des Nations Unies depuis 1945<sup>1</sup>.
3. Conformément à la résolution 166/XXXV du Conseil des gouverneurs, la Fédération de Russie souhaite faire une contribution supplémentaire de base d'un montant de 6 millions d'USD au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, après approbation de sa demande d'admission en qualité de Membre. Cette contribution est exigible en deux tranches annuelles de 3 millions d'USD chacune, durant la période couverte par la reconstitution.

---

<sup>1</sup>Le 24 octobre 1945, l'Union des Républiques socialistes soviétiques est devenue membre originaire des Nations Unies. Dans une lettre en date du 24 décembre 1991, Boris Yeltsin, Président de la Fédération de Russie, a informé le Secrétaire général que l'adhésion de l'Union soviétique au Conseil de sécurité et à tous les organes du système des Nations Unies était maintenue par la Fédération de Russie, avec l'appui des 11 pays membres de la Communauté d'États indépendants. (Source: <http://www.un.org/en/members/#/>)

## Résolution .../XXXVII

### Admission de la Fédération de Russie en qualité de Membre non originaire du Fonds

#### Le Conseil des gouverneurs,

**Vu** les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

**Considérant** que les Membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission en qualité de Membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

**Considérant** que la Fédération de Russie est membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 1945<sup>2</sup>;

**Considérant** par conséquent que la Fédération de Russie remplit les conditions requises pour être admise en qualité de Membre du Fonds;

**Ayant examiné** la demande d'admission en qualité de Membre non originaire présentée par la Fédération de Russie, qui lui a été communiquée dans le document GC \_\_\_\_\_, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la Fédération de Russie soit admise en qualité de Membre du Fonds international de développement agricole;

**Prenant note** de la contribution supplémentaire de base au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA proposée par la Fédération de Russie à hauteur de 6 millions d'USD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de Membre;

**Approuve** l'admission de la Fédération de Russie en qualité de Membre du Fonds; et

**Charge** le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

<sup>2</sup> Le 24 octobre 1945, l'Union des Républiques socialistes soviétiques est devenue membre originaire des Nations Unies. Dans une lettre en date du 24 décembre 1991, Boris Yeltsin, Président de la Fédération de Russie, a informé le Secrétaire général que l'adhésion de l'Union soviétique au Conseil de sécurité et à tous les organes du système des Nations Unies était maintenue par la Fédération de Russie, avec l'appui des 11 pays membres de la Communauté d'États indépendants. (Source: <http://www.un.org/en/members/#r>)